Compte-rendu du comité technique du secrétariat général du 10/02/2015 et du comité technique d'administration centrale du 11/02/2015

Ces deux comités techniques étaient réunis avec pour point principal à l'ordre du jour le **projet de déménagement de la DICOM boulevard Saint-Germain** à la demande de la ministre de l'écologie. Sur ce point, le CTAC siégeait en formation de CHSCT (le nouveau n'étant pas encore nommé).
Vous trouverez ci-dessous la **déclaration préalable de vos représentant-e-s CGT et dans ce compte rendu des réponses apportées par la DRH.**

Résumé du projet de transfert de la DICOM boulevard Saint-Germain

En juillet 2014, sur la base d'un volontariat contraint, une antenne de 8 agents a été installée sur le site de Saint-Germain. Aujourd'hui, la ministre de l'écologie demande que l'ensemble de la DICOM, à l'exception des correspondants dans les directions (soit 84 personnes en comptant l'antenne déjà délocalisée) déménage dans le bâtiment 4 du 244 boulevard Saint-Germain d'ici fin mars. Les raisons avancées sont l'importance stratégique de la communication pour accompagner en particulier la transition énergétique et la COP 21.

Les craintes et les questions des agents

La CGT et FO ont rencontré les agents de la DICOM lors de 2 AG, en juillet 2014 et en janvier 2015. Un questionnaire a par ailleurs été diffusé. Si certains agents sont intéressés par ce transfert, pour des raisons d'intérêt professionnel et/ou géographique, de nombreuses questions restent posées, en particulier :

- **conséquences sur les charges, temps et conditions de travail** (forte pression, exposition aux demandes directes des membres de cabinet et des ministres, horaires accrus et décalés vers la soirée, sans qu'aucune contrepartie en rémunération ou en primes ne soit envisagée),
- **risque de priorisation des missions de promotion d'une personnalité politique au détriment du travail avec les services** (qui est d'ores et déjà difficile) et avec les autres cabinets ministériels,
- **fonctionnement rendu plus difficile par la présence à La Défense de nombreuses ressources** nécessaires au travail (reprographie, son et vidéo, locaux de stockage, fonds photographique ancien, prestataires...),
- **perte d'avantages** : ASCE, parking, crèche...
- **état des locaux et pérennité de l'installation boulevard Saint-Germain**.

Les locaux du bâtiment 4 du 244 boulevard Saint-Germain ne sont pas en état d'être utilisés

L'administration a produit un rapport d'expertise sur la structure et la sécurité incendie de ce bâtiment : bois attaqués par les insectes et champignons, lucarnes qui prennent l'eau et fenêtres qui fuient, planchers fléchissants, fissures, toitures en mauvais état, pierres des balustrades risquant de tomber sur les visiteurs... et surtout non conformités (8) à la sécurité incendie qui font conclure que *«l'utilisation du bâtiment 4 n'est pas conseillée»* mais que certaines parties *«peuvent être partiellement utilisées»* sous réserve de travaux de sécurité et de mesures compensatoires (telles que la surveillance constante de l'état des planchers, des toitures et de la charpente). Tout ceci pour 18 mois maximum, en l'attente de travaux lourds de restauration indispensables... et d'un nouveau déménagement pour la DICOM... pour aller où (l'administration évoque le bâtiment 6 après le départ de l'équipe de la COP 21 et argue qu'aucun cabinet ministériel n'osera renvoyer la DICOM à La Défense pour s'y installer à sa place...) ?
Nous sommes loin de la responsabilité de l'employeur d'améliorer les conditions de travail à l'occasion de tout réaménagement. Et quel coût en période de restriction budgétaire ? L'administration a seulement pu répondre que le projet de restauration lourde du bâtiment 4 n'était pour l'instant pas financé.

Les engagements de l'administration répondent partiellement aux demandes présentées par les représentant-e-s du personnel

- engagement du DRH M. Cazottes à ce que les agents qui ne veulent pas partir restent à La Défense, quel que soit leur statut, et se repositionnent soit sur une antenne DICOM soit sur des postes vacants,
- attribution de l'indemnité de restructuration aux personnes ayant un allongement de trajet domicile-travail d'au moins 20 minutes,
- recours possible au télétravail,
- recherche de compensations pour la crèche, l'ASCE... pour tous les agents travaillant boulevard Saint-Germain (mais rien de concret),
- «droit de remords» non formalisé mais les demandes éventuelles de retour seraient examinées «avec bienveillance»,
- projet de service pour caler missions et organisation non exclu par la directrice de la DICOM (mais rien de précis).

Pour le bâtiment, en plus des travaux de sécurité préconisés par le rapport d'expertise et que l'administration assure pouvoir faire en un ou deux mois, sont prévus une opération de câblage à haut débit, le rafraîchissement et l'adaptation des locaux, la récupération de mobilier en tour Voltaire que vient de quitter la DPMA (il y a quelques semaines, les responsables de SPSSI affirmaient que cela coûtait trop cher de le transférer en Tour Séquoia, mais boulevard Saint-Germain ça ira !).

En revanche, aucune possibilité de places de parking.
Les plans communiqués ne comprennent pas le micro-zoning précis de l'implantation des agents.
La CGT a demandé une visite des locaux par le CHSCT, la consultation (obligatoire) du médecin de prévention, une évaluation des risques incluant les conditions de travail (bruit, lumière, aménagements...) et la consultation du CHSCT avant toute décision au vu de ces éléments.

Dans l'état actuel des éléments présentés par l'administration, les représentant-e-s du personnel CGT, CFDT, FO et UNSA ont émis un avis défavorable unanime au projet de transfert de la DICOM boulevard Saint-Germain. Une 2ème consultation est donc programmée le 20 février 2015. Une visite des locaux est organisée le 17 février.

Autres points : (sont placés entre guillemets les propos prononcés par le DRH ou par l'adjoint au secrétaire général)

Effectifs :

- le plan de requalification de C en B et de B en A est «porté très activement» par le SG et le DRH auprès de la Fonction publique et de Bercy dans un contexte «très défavorable»,
- en loi de finances 2015, l'effort sera «moindre en matière de reprise d'emplois» : «seulement» 800 postes en moins pour nos ministères,
- 300 adjoints administratifs ont été recrutés à l'échelle 3 (dont la CGT demande la suppression compte tenu de la grande faiblesse des salaires) pour toute la France, dont 30 pour l'administration centrale, dont 19 pour le SG, dont 12 pour la DRH, dont 10 pour GAP,
- la CGT a appelé à se poser la question du peu d'attractivité des postes en administration centrale, en particulier au SG où à la dernière liste de postes seuls 16% des postes A de 1er niveau ont attiré des candidats. La CGT estime que cette pénurie résulte de la combinaison du blocage des salaires, du coût du logement, du manque de logements sociaux de proximité, des conditions de transport épouvantables, des mauvaises conditions de travail, encore aggravées par le regroupement dans des bureaux à 3 ou 4, et aussi de la perte d'intérêt et de sens pour des politiques publiques illisibles, des tâches taylorisées, un management et des possibilités de formation restreints par manque de temps.

Rattrapage des retards et dysfonctionnements de gestion des carrières et de paye :

- un processus de renforcement de GAP, notamment en termes d'effectifs (passés de 104 en

2012 à 127 en 2014) et de reconnaissance du travail des agents, qu'avait demandé la CGT, est en cours,
- le CGEDD va effectuer un audit de la chaîne gestion/paye sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer les processus,
- les situations signalées comme les plus préoccupantes devraient être réglées fin mars avec effet sur la paye d'avril,
- la CGT a rappelé la charge de travail excessive et les problèmes de vacances de postes à MGS, sous-direction qui doit également être renforcée et soutenue.

RIFSEEP : le calendrier de passage au RIFSEEP au 1er juillet 2015 est inchangé bien que seuls les barèmes concernant les adjoints administratifs soient parus à ce jour. La CGT alerte la DRH sur le risque de rupture des rémunérations lié à une mise en place précipitée, dans le contexte déjà délicat de gestion/paye existant, et demande un report de la mise en place de ce régime indemnitaire par ailleurs contesté sur le fond.

Médecine de prévention :
- faute de pouvoir recruter les 2,2 ETP de médecins de prévention réglementaires pour les effectifs d'administration centrale parce que les barèmes de rémunération proposés sont trop bas, la DRH a passé une convention avec le service de santé au travail pour une prestation d'une journée par semaine (beaucoup plus chère qu'un médecin à plein temps),
- seront priorisés les demandes des services et les CLD/CLM,
- la revalorisation du barème de rémunérations va être «discutée» avec le contrôleur financier, qui jusqu'ici s'y est opposé (mais qui ne s'oppose pas au coût du déménagement de la DICOM ?),
- une antenne médico-sociale (conseiller de prévention – infirmières – sage-femme) va ouvrir en Tour Séquioa le 23 février les lundis et jeudis matin ; pour la CGT, cette présence est insuffisante,
- un local pour les cours de préparation à l'accouchement et un local dédié à l'allaitement vont être ouverts en Séquoia.

État des locaux de la Tour Pascal :
- température glaciale le lundi (et même tous les jours dans certains bureaux) : SPSSI va intervenir auprès des propriétaires,
- la CGT a rappelé qu'il y a des agents en Tour Pascal pour au moins encore 2 ans et qu'elle doit donc être entretenue, en particulier les toilettes et la cafétéria qui manque de chaises.

Restauration en Tour Séquoia :
- plusieurs chutes (dont 3 de membres du personnel d'Eurest) ont eu lieu sur le sol glissant,
- dans la cafétéria, le sens d'ouverture des portes de verre n'est pas indiqué (une personne a été blessée),
- il est donc urgent de prendre des mesures assurant la sécurité des personnes dans ces locaux,
- par ailleurs, la CGT demande qu'un éclairage juridique soit apporté lors du prochain comité Restauration et d'un prochain CHSCT sur la qualification d'accidents de service pour les accidents intervenant dans les restaurants administratifs et cafétérias.

Douches :
- ouvertes à tous et toutes en TPB et pas seulement aux adhérent-e-s de l'ASCE (la CGT demande que le cheminement entre salle de sport et douches, froid et mal éclairé, soit amélioré),
- 2 douches vont également être installées en Tour Séquoia.

Réunions du groupe de suivi du déménagement le 10 mars (à confirmer) et d'un CHSCT spécial Séquoia/Arche dans la première quinzaine d'avril.

Déclaration préalable de la CGT
Comité technique d'administration centrale – 11/02/2015

Nous avons hier en comité technique du secrétariat général une première fois examiné le projet de transfert de la DICOM boulevard Saint-Germain. Réunis aujourd'hui en CTAC siégeant en formation de CHSCT, nous allons être consultés en portant une attention particulière aux conditions de travail de nos collègues de la DICOM, ce qui est tout à fait nécessaire, mais nous n'oublierons pas les missions de cette direction d'administration centrale.

En effet, les missions de la DICOM appellent une coopération permanente avec l'ensemble des directions et services. Le choix de la localisation sur le site de Saint Germain va compliquer ces contacts, tant pour les agents de la DICOM que pour ceux des directions. Ceci se fera au détriment des conditions de travail de tous (augmentation des allers-retours La Défense - Saint-Germain...), mais aussi des productions qui sont le plus souvent des coproductions...

La CGT est d'ailleurs un peu choquée d'apprendre si tard que l'éloignement entre le boulevard Saint-Germain et La Défense nuit de façon insupportable à la qualité du travail fourni à nos ministres, et ceci sans doute depuis que tous les services d'administration centrale ont été chassés de Paris en 1989. Il est tout à coup nécessaire, selon la ministre de l'écologie actuelle, d'installer rapidement (fin mars) près d'une centaine d'agents dans des locaux que l'expertise actualisée diffusée hier déconseille d'utiliser, compte tenu des problèmes structurels qu'ils présentent et de leur non conformité à la réglementation de sécurité incendie.

Certes, comme l'a fait remarquer M. Talon hier, la communication est devenue aujourd'hui un élément stratégique du portage des politiques publiques. Nous sommes cependant attachés, à la CGT, à ce que les agents appelés à contribuer à cette stratégie aient de bonnes conditions de travail, ce qui ne peut qu'accroître leur efficacité, et à ce qu'ils ne mettent pas leur santé, voire leur vie, en danger. Nous sommes par ailleurs à peine rassurés pour l'avenir de la DICOM d'apprendre que cette installation ne durera que 18 mois, en l'attente de travaux lourds de restauration indispensables... avec un nouveau déménagement à la clé. Pas très serein comme climat, ces déménagements en cascades, surtout lorsqu'on doit travailler dans l'urgence.

Bien sûr, l'administration se veut rassurante : l'implantation boulevard Saint-Germain sera pérenne, les conditions de travail inchangées, le règlement intérieur de l'ARTT respecté... Nous savons bien que les promesses n'engagent que ceux qui les croient, et qu'à tous les agents qui s'entassent dans des bureaux à trois ou quatre en Tour Séquoia il fut assuré en d'autres temps, pas si lointains pour ceux venant de Ségur ou de la DPMA, qu'en échange de leur relégation en banlieue et de leurs trajets en RER surpeuplés, ils gagneraient de bonnes conditions de travail dans des bureaux individuels.

Nous ne croyons pas une seconde que les conditions, charges et temps de travail des agents ne seront pas affectés par le rapprochement avec les cabinets ministériels. Certains agents peuvent d'ailleurs trouver ces nouvelles conditions intéressantes et motivantes, mais ce transfert ne doit pas être imposé. À cet égard, nous avons noté avec satisfaction l'engagement pris par Monsieur le Directeur des Ressources Humaines qu'aucun agent ne serait transféré contre son gré. Et il appartient à l'administration de prendre toutes les mesures - nous en proposerons, d'ailleurs - destinées à préserver les conditions de travail et le respect des temps de vie personnelle des agents.

Nous voulons par ailleurs profiter de cette première réunion du CTAC pour rappeler les positions, analyses et demandes de la CGT concernant l'administration centrale :

- *l'urgence d'améliorer la protection acoustique en Tour Séquoia et de répondre aux problèmes de chauffage et de qualité de l'air,*
- *la nécessité aussi de ne pas oublier qu'il y a encore des agents en Tour Pascal, au moins pour 2 ans, et que donc les locaux de cet immeuble doivent être entretenus, chauffés correctement*

et propres, ce qui n'est pas le cas actuellement,

- *l'attention à porter aux conditions de travail des agents en administration centrale, qui est de moins en moins attractive, et la nécessité de résoudre les problèmes de cohabitation et de manque de place qui apparaissent dans les bureaux partagés – ne serait-ce que la difficulté de travailler sur des tables trop petites pour pouvoir y poser ses dossiers,*
- *la très grande sensibilité des agents à la qualité des outils bureautiques et informatiques, et les perturbations qu'engendrent les dysfonctionnements dans ces domaines, malgré la compétence et le très grand dévouement des agents des services supports,*
- *le rattrapage, bien sûr, des retards de gestion et de paye, point essentiel à la vie de tous les personnels, source aussi de stress et de mal être pour tant d'agents de la DRH de bonne volonté et écrasés de travail,*
- *l'élaboration du programme de prévention des risques professionnels, toujours en attente, en y incluant la prévention des risques psychosociaux,*
- *l'attention à porter à l'accessibilité pour les personnes handicapées, qui a plutôt tendance à se dégrader ces dernières années pour les agents non voyants, qu'il s'agisse de la multiplication des écrans tactiles, de la généralisation d'OpenOffice ou de la mise au point de nouveaux logiciels sans préoccupation d'adaptation,*
- *la préservation de la médecine de prévention, bien mal en point puisque qu'il ne reste plus qu'un médecin à 20% de son temps là où il en faudrait 2,2, et la nécessité d'assurer une présence en Tour Séquoia,*
- *l'accroissement plus que nécessaire de l'offre de logements sociaux de proximité,*
- *et pour ce qui concerne l'ensemble de nos ministères, l'amélioration du dialogue social, et en particulier votre engagement à ne pas sacrifier une fois de plus les corps administratifs en les livrant à un RIFSEEP mal ficelé par ce zèle incompréhensible à toujours être les premiers à satisfaire les exigences que Bercy se garde bien d'imposer aussi vite dans son propre périmètre.*

Vous le savez, le contexte économique et social affecte les services publics et les agents publics d'une manière à la fois agressive avec la destruction de leurs missions, pernicieuse avec le dénigrement dont toute dépense publique fait l'objet, et pérenne avec le blocage de leurs salaires pour la 6ème année. Le sentiment d'abandon, tant des personnels des services publics que des citoyens privés de services publics, combiné à la croissance des inégalités et au chômage de masse, est en train de forger une désespérance menaçante pour la démocratie. Nos ministères de l'écologie et du logement sont parmi ceux qui ont le plus souffert ces dernières années. Les responsables politiques, mais aussi les cadres dirigeants de nos ministères, doivent être attentifs à ne pas encore en rajouter.

Les représentant-e-s CGT au comité technique d'administration centrale
Patricia Cerisay
Dominique Citron
Francis Combrouze
Marie-Christine Van Marle